

BULLETIN DE RECHERCHE

NOVEMBRE 1983

SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

BACHELIERS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS : ÉCART ENTRE CONTENU DU DIPLÔME ET ACTIVITÉ DE TRAVAIL

L'insertion des premières cohortes de bachellers professionnels s'est avérée largement favorable (P. Hailler 1992). Outre un faible taux de châmage, un accès rapide à des professions intermédiaires n'était pas illusoire, même si 60% d'entre eux occupalent des emplois d'ouvrier au sortir des spécialités industrielles. Ces constats se font plus mitigés larsqu'on regarde les tâches effectivement conflées à ces bachellers et les olassifications de leur emploi. L'exemple de la fabrication industrielle révêle un décalage assez net entre le réalité et la vision de l'organisation et de l'évolution technique qui avait présidé à la création de ces diplômes.

a création des baccalauréets professionnels industriels à été étayée par l'hypothème de foride mattrensformations des techniques et de l'organisation du travail. Pour l'usitage mécanique, ces transformations devaient aboutir à l'émargance d'un apérateur de fabrication hautement qualifié èvec un champ d'intervention élargi à des fonctions complémentaires à la fabrication.

A ce thème du décloisonnement des tarrotions est essecié, dans les rétérentiels, calàirde l'intégration pointage (cf. escadré 1). Celle-ci tengrait à modifier le professionnaillé outgière et à la repprocher de celle du technicier. La classification de technicien d'atalier, créée quelques sunées aupennent (1975), ne préfigurait-elle pes de nouveau profit d'opérateur august cette formation était censée répondre ?

LE CRIAGO O SECURENCIAN DES TITULARIES D'UN SADEAL AURERT PRODUCTIONE MESANIQUE PRIMARIA ()

- 5 colibbil, selv, spilicipalist et Millionari des Rigre et altãs de Lassentina de pastans da production
- Company of the company of poster and wide, the qualitative of the company of the
- 4 Market Committee Commi

AND THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT



MÉTHODOLOGIE ET CHAMP DE L'ENQUÊTE (encadré 2)

Cette étude a bénéficié du soutier de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'appel d'offre "l'investissement éducatif et son efficacité". Elle a été menée en collaboration avec les centres régionaux associés au CEREQ de Dijon (D.Chuard), Grenoble (P.Mouy), Rouen (V.Cohen), Strasbourg (M.Gremillet). Un rapport complet sera présenté fin novembre.

Elle a porté sur 35 entreprises des secteurs des biens d'équipement et du travail des métaux ayant recruté ou formé des bacheliers professionnels des 3 spécialités suivantes : Productique mécanique, Maintenance des systèmes mécaniques automatisés ("MSMA") et Équipement et installation électrique ("EIE"). Le choix de ces entreprises a été fait à 80% à partir des fichiers d'adresse des enquêtes de l'observatoire des entrées dans la vie active du GEREO. Les 20% restant l'ont été par la procédure classique des "entrées".

Au cours de cette étude par entretiens, 71 bacheliers, 37 chefs d'entreprise ou responsables du personnel ou de formation et 49 supérieurs l'iérarchiques (de n+1 à n+3) ont été interrogés. Ce texte n'envisage pas le cas des bacheliers agent opérationnel de maintenance ni celui des diplômés employés dans les différents services techniques.

Les trois spécialités considérées ici ont représenté en 1992-17,9% de l'ensemble des admis à ce diplôme (52,3% des bacheliers de spécialité industrielle). En 1990, 65,6% des bacheliers "productique" étaient employés dans les biens d'équipement et travail des métaux; c'était respectivement le cas de 38,9% et de 33% des spécialités "MSMA" et "EIE".

EN FABRICATION. QUE FONTILS?

n fabrication, les diplômés issus de bacs pros
"Maintenance des systèmes mécaniques automatisés "(MSMA)" "Équipement et installation
électrique" (EIE), "productique mécanique" sont recrutés
sur trois types d'emploi : ouvrier professionnel d'usinage
(essentiellement les bacheliers de spécialité productique
mécanique), ouvrier professionnel conducteur d'installations (les trois spécialités), ouvrier professionnel de montage ("MSMA" et "EIE"). Ces deux demiers types
d'emploi n'étaient pas explicitement prévus comme débouchés lors de la création de ces diplômes.

 Les bachellers employés dans l'usingue mécanique sont opérateurs sur machines outils à commande numérique (MOCN) et, plus fréquemment, sur centre d'usine que dans les entreprises de l'industrie des biens d'équipement. Leur travail est essentiellement une préparation et une conduite de procédé, centré sur des tâches de montage des pièces, réglage des outils, conduite d'usinage avec contrôle de pièces et ajustements des paramètres de coupe. L'importance respective de ces tâches et leurs difficultés, mais aussi la marge opératoire dont disposent ces diplômés (choix des outils et des paramètres), sont très étroitement liées au type de production qui leur est confié: prototypes ou grandes séries. Dans ce dernier cas le travail de préparation d'usinage (montage, réglage) est très sensiblement réduit et simplifié. L'activité est alors essentiellement tournée vers la conduite d'usinage, c'est à dire la production de pièces.

Les différences repérées dans les activités réalisées par ces jeunes selon le type de labrication n'ont pas d'effets marqués sur la classification de leur emploi. Embauchés comme ouvriers professionnels (P1) à un coefficient moyen légèrement supérieur à 170, ils se situent au coefficient 190 après deux ans et 6 mois d'ancienneté moyenne (cf. encadré 3). Cette sous-classification par rapport au seuil d'accueil (P3, 215) prévu pour ces diplômés dans la métallurgie trouve principalement son origine dans le manque de savoirs professionnels d'usinage de ces diplômés. Y contribuent également les tensions que peuvent engendrer ces recrutements sur une classification de P3, alors que traditionnellement elle accueille des professionnels confirmés ayant environ 10 ans d'ancienneté. Ceci dit, ces diplômés accèderont assez tôt à ce coefficient de P3 et se posera alors le problème de leur évolution ultérieure : l'accès rapide à la catégorie de technicien d'atelier sera difficile compte tenu de la forte expérience requise pour obtenir ce niveau.

La question des carrières est rendue plus aigué par les très fortes aspirations de ces jeunes à s'éloigner de la fabrication et à accéder aux services techniques¹ dont l'accès est d'ailleurs rendu plus difficile par les recrutements de diplômés du technique supérieur (DUT, BTS). On comprend des lors que certaines grandes entreprises limitent les recrutements de ces bacheliers ou optent pour d'autres diplômes et modalités de formation (BEP en alternance, formation continue).

⁽¹⁾ Pour rendre compte de cet aspect il faudrait évoquer l'aftet symbolique du titre de bacheller, les propriétés sociales et les dispositions de ces jeunes, la socialisation en ceuvre dans les lycées professionnels et enfin les décalages entre le contenu des stages et les emplois proposés à ces diplômés au terme de leurs études.



· L'activité des bachellers conductaurs d'insulfations concernent des équipements automatisés réalisant de très urandes séries (construction éléctrique et autorrobile). Elle est centrée sur des taches d'alimentation, d'intervention ou de dépannage pour assurer l'engagement de ces équipements. A celles-ci s'en ajoutent d'autres, contrôles de pièces, réglages de courses dont la durée peut être grande lors de phases de lancement de produit ou pour certaines installations. La forte contrainte de production sous laquelle exercent le plus souvent ces diplômés et une division du travail assez poussée ne leur permet pas d'effectuer un véritable travail d'arpélioration/fiabilisation des équipements sur lesquels its interviennent. Leur rôle se cantonne alors le plus souvent à suggérer des améliorations ponctuelles ou à faire remonter les informations relatives à la production réalisée et aux arrêts. Les coefficients affectée à ces emplois témoignent du caractère limité des interventions de ces bacheliers. A l'embauche, comme après deux ens d'ancienneté, ils oscillent autour de 190 (P2).

LA GRILLE DE CLASSIFICATION DES OUVRIERS DANS LA MÉTALLURGIE (encadré 3)

La grille nationale de classification de la métalturgie (1975 et avenants) inclue trois catégories : les ouvriers, les agents de maîtrise et les techniciens et administratifs. En ce qui concerne les ouvriers, la grille débute au coefficient 140 (ouvrier spécialisé 01). Elle se prolonge jusqu'à la classification de technicien d'atelier : TA4 coefficient 285.

La majorité des bachaliers enquêtés en fabrication sont recrutés comme professionnel P1 (170) ou P2 (190), et jamais au delà du coefficient de P3 (215). Au moment des entretiens aucun bacheller employé en fabrication n'était classé sur des coefficients de technicien d'ateller (TA1 coefficient 240 à TA4). Qualques diplômés avaient change de grille (et de statut) et étaient classés sur celle des techniciens ou agent de maîtrise.

• Le travail des bacheliers employés comme ouvriers électromécaniciens de montage de biens d'équipements fabriqués en petites séries (machines à emballer, inter-presses...), où à l'unité, est fortement marqué par le cadre organisationnel dans lequel il se déroule. Une structure de production souple, caractérisée par une absence de bureau des méthodes, des contraintes de production très atténuées, laissent à ces diplômés une grande marge opératoire. Celle ci leur permet, relativement, de construire le champ de leur activité. Il s'ouvre sur des activités (essais/mise au point/conception de

schemas installation...) qui peuvent préparer ou permettre une mobilité professionnelle et sociele. Et les petites entreprisés (elles ont au plus 130 salariés dans notre échanilition) ou unités de grandes entreprises qui recruterit des diplomés peuvent envisager de substituer des bachellers professionnels à des diplomés du technique supérieur quelque peu "sous-utilisés", pour certains emplois.

Cette situation plus tavorable se traduit dans les coefficients de classification. Si ces bachellers sont recrutés sur des coefficients de 170/190, ils connaissent une progression rapide. Après deux ans, ils se situent entre les coefficients 215 (PS) et 225. Cette rapidité n'est pas pour surprendre pulsque certains amorcent une ascension vers des fonctions de technicien ou d'encadrement d'équipe.

Autant ce dernier type d'emploi s'inscrit dans tine assez grande proximité avec ce qu'avaient envisagé les concepteurs de ce diplôme, autant les deux précédents incitent à réstaminer certaines hypothèses initiales qui avaient inspiré la création des bacs professionnels.

RECONSIDERER CERTAINS PRÉSUPPOSÉS

III Une évolution des techniques qui affecte diversement les contenus d'activité

ans les types d'activités considérés, les transformations techniques actuelles n'opèrent pas d'une manère uniforme et ne concernent pas l'ensemble des activités confiées à ces bachellers ouvriers. Airiel, dans le montage, c'est principalement la pertie mise au point des programmes ou réglage de l'installation électrique ou des cartes électroniques qui est affectée. L'élaboration des programmes est réalisée par les techniciens et ingénieurs. Les activités de montage des éléments mécaniques et de câblage électrique sont comparativement moins modifiées par ces transformations techniques.

Si les bachellers employés dans l'usinage mécanique interviennent sur des équipements récents, les transformations techniques sont foir d'avoir l'ampleur escomptés au début des années 1980, notamment au point de vue du transport et du transfert de pièces. Plus qu'à une gestion de flux de pièces à l'aide de moyens automatisés ces diplômés sont confrontés à des montages délicats (prototypes) qui requièrent une longue expérience. De même si l'introduction de la commande numérique rend nécessaire la connaissance des langages de programmation pour pouvoir intervenir en cours d'usinage, ou lors de mises au point de premières pièces, elle suppose

THE ROOM STREET WAS A SECTION OF THE SECTION OF THE



aussi d'autres connaissances relatives au procédé. Pour la conduite, celles-ci se construisent au cours de la pratique, souvent sous forme d'association indices sensoriels/diagnostic. Si leur acquisition est favorisée par des connaissances approfondies en mécanique, cette capacité d'intervention et surtout d'analyse est loin d'être détenue par ces jeunes.

Pour le travail des conducteurs d'installation, les évolutions techniques actuelles paraissent, a priori, avoir plus d'effets. Ainsi l'enchaînement et l'automatisation de séquences opératoires et leur gestion par un système de commande informatisé tendent à opacifier le fonctionnement des équipements. Les interventions deviennent plus délicates. Encore faut-il que l'activité de maintenance demandée à ces diplômés ne se cardonne pas à des graissages, à des changements de capteur sans possibilité d'intervenir sur la partie commande. En recrutant ces diplômés, les entreprises se garantissent plus un niveau de connaissance qu'elles ne répondent à une nécessité productive immédiate. Se pose alors pour les entreprises qui ont recruté ces bachellers la question de leur "fidélisation" et de leur carrière.

Des transformations hésitantes ou absentes de l'organisation du travail

La transformation de l'organisation du travail reste très en deça des anticipations avancées lors de la création de ces diplômes. Ainsi la recherche d'une organisation du travail plus souple ne concerne pas les entreprises de montage. Elle n'est pas non plus d'actualité dans les petites entreprises d'usinage mécanique tournées vers la réalisation de grandes séries. Dans ces dernières, les recrutements récents de diplômés du technique supérieur contribuent à renforcer une division du travail déjà forte.

Dans les autres entreprises, si la réduction des lignes hiérarchiques est réelle, son degré d'avancée est fort variable, et, surtout, tend à profiter aux services techniques. Par exemple, l'élaboration des programmes dans l'usinage mécanique reste sournise au contrôle exercé sur cette activité par les techniciens des méthodes. De même, le contrôle des pièces à partir de machines programmables pourrait lui aussi illustrer les limites de ces transformations. Conçu comme une activité en soi, il s'apparente plutôt à une étape dans un parcours professionnel pouvant conduire aux méthodes.

Par ailleurs, les entreprises cherchent à traiter au plus près de la fabrication pour des raisons d'efficacité et de coût certains problèmes relatifs à la qualité, notamment. Mais cette tendance n'a jusqu'à présent pas abouti à une réelle redéfinition de la qualification des conducteurs d'installation.

Ces exemples incitent à repenser la question -théoriquedes déterminants de la transformation de l'organisation du travail. Celle-ci ne saurait être postulée sur la seule base de nouvelles contraintes économiques et techniques. Elle renvoie aux modes de constitutions et à l'action des groupes professionnels et sociaux par lesquels s'opère en définitive cette transformation.

* * *

L'évaluation de l'usage de ces diplômes intervient alors que les recrutements dans les entreprises sont encore peu nombreux. Des embauches plus conséquentes sont-elles susceptibles de favoriser certaines évolutions de l'organisation du travail (plus d'autonomie et de technicité) qu'entendait susciter la création de ce diplôme ? A l'inverse, des recrutemente plus importants de ces diplômés ne risquent-les pas de se traduire par des décalages plus prononcés vis-à-vis des intentions initiales des créateurs de ces formations. Significative de cette alternative sera la façon qu'auront les entreprises et les partenaires sociaux de reconsidérer la place et les fonctions du technicien d'atelier défini par la classification UIMM de 1975, ainsi que la formation dispensée.

Patrick Veneau (CEREQ)

CONTRIBUTION APPEN

BOUDON R. La place du désordre, PUF, Paris, 1984.

HALLIER P., THIESSET C., Les bacheliers professionnels 1988 : deux ans après où en sont-ils ?, CEREQ, document de travail n°78, 1992.

JEANTET A., TIGER H. Des manivelles au clavier, SYROS, Paris, 1988.

MAURICE M., EYRAUD F., d'IRIBARNE A., RYCHENER F. Des entreprises en mutation dans la crise, LEST, Aix-en-Provence, 1986.

TANGUY L., Quelle formation pour les ouvriers et les employés en France, la Documentation française, Paris, 1991.

Reproduction militable à condition expresse de mentionner la source, Dépôt Nigel n° 40-460 Administration CEREC, 10 place de la Joseph, 13474 MARRENLE Ceder 02, Tel. : 91, 19, 29, 29. Direction de la publication : Yves LICHTENBERGER. Pédestion : Service de la Companisation, Béautos BELISENCIT